

Province de Québec  
Municipalité du Village de Massueville

**Mardi 5 septembre 2017**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le mardi 5 septembre 2017 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers Nicole Guilbert, Ginette Bourgeois, Richard Gauthier ;

Étaient absents Stéphane Brouillard et Matthieu Beauchemin.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;
  
7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
  - 7.1 Suivi des différents comités;
  - 7.2 Démission de l'agente de développement en loisir;
  - 7.3 Représentant municipal au comité de sélection pour le remplacement de l'agente de développement en loisir;
  - 7.4 Autorisation de signature - bibliothèque;
  
8. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
  - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - juillet et août 2017;
  
9. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
  - 9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées - août 2017;
  - 9.2 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016;
  - 9.3 Mandat pour la signature du protocole d'entente du « Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées » (FEPTEU);
  
10. **ADMINISTRATION**
  - 10.1 Présentation des comptes à payer du mois d'août 2017;
  - 10.2 Demande au MAMOT d'un délai supplémentaire pour le Programme Réfection et construction des infrastructures municipales, volet 5.1 - dossier de la conversion de l'église;
  - 10.3 Formation de perfectionnement avec l'ADMQ sur « Élections 2017 »;
  - 10.4 Soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche;
  - 10.5 Renouvellement du service de contrôle animalier;
  - 10.6 Demande d'appui au projet de réduction des contaminants toxiques dans la Yamaska;

11. Période de questions;
12. Affaires nouvelles;
13. Questions diverses;
14. Clôture de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2017-09-126    **2. Adoption de l'ordre du jour** (c. c.)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-09-127    **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 et son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 14 août 2017, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 14 août 2017 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

**4. DOCUMENTS DÉPOSÉS** (c.c. liste)

**CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est déposée.

**5. Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. Rapport du maire

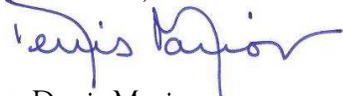
Le lundi 28 août dernier s'est tenue une rencontre importante qui a réuni les membres du Conseil municipal de Massueville et ceux du Conseil municipal de Saint-Aimé, du Conseil de la Fabrique de Saint-Aimé et du Comité pour l'avenir de l'église. À cette occasion, j'ai informé nos partenaires d'une lettre reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous avisant que le projet de transformation de l'église en salle communautaire était considéré comme une priorité par le ministère. On nous demandait alors de déposer un projet avant décembre 2017 pour recevoir une confirmation du financement. En gros, le ministère se dit disposé à financer autour de 70% d'un projet de plusieurs centaines de milliers de dollars qui nous permettrait de mettre le bâtiment à niveau (en vertu des recommandations des architectes mandatés par la Fabrique pour établir l'état de santé de l'édifice). Ce projet permettrait de mettre à la disposition des citoyens et des organismes de Saint-Aimé et Massueville (y compris, bien sûr, la Fabrique si elle le souhaite) une grande salle communautaire pour répondre à des besoins que nous avons sans avoir à déboursé des sommes qui pourraient s'élever entre 1,5 et 3 millions de dollars si nous devons construire un édifice neuf, ce que nous n'avons évidemment pas les moyens de faire.

Nous avons donc demandé à nos partenaires de Saint-Aimé, de la Fabrique et du Comité pour l'avenir de l'église s'ils acceptaient de travailler à ce projet avec nous. Il reste encore des inconnues. Nous voudrions rencontrer les citoyens des deux municipalités ainsi que les paroissiens. Cette ouverture du ministère nous permettrait de protéger l'édifice en lui donnant une nouvelle mission communautaire. Je crois à ce projet. C'est une chance que le ministère nous offre par ce financement. N'importe qui est capable de voir l'opportunité qui s'offre à nous. Nous devons bien sûr déterminer les moyens à prendre pour trouver le 30% qui manquent sera à notre charge (soit 240 000 \$ pour un projet dont le coût pourrait s'élever à 800 000 \$ environ), mais nous avons déjà des idées qu'il faudra partager avec vous. Comme dans d'autres milieux, nous serons appelés à faire preuve d'imagination et de solidarité. Toutes les municipalités du Québec sont présentement aux prises avec la situation créée par le fait que les Fabriques ne sont plus en mesure d'assurer l'entretien de ces édifices. Je n'ai pas à juger cette situation et je suis très conscient de la difficulté qu'ont certaines personnes que je respecte profondément à l'accepter.

Personne n'a les moyens de payer les coûts de la démolition de l'édifice, d'ailleurs la démolition n'est pas subventionnée et on parle de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Oui, ce projet est un défi. Mais avons-nous vraiment le choix? Si nous ne nous attaquons pas à cette situation maintenant, ce ne sera que plus difficile plus tard. Remettre tout ça à plus tard est irresponsable. L'offre de subvention du ministère nous permet de voir comment nous pourrions transformer notre église en salle communautaire pour une fraction du coût de la construction d'une salle que nous n'avons pas les moyens de nous offrir. En tant que maire, je ne vois pas comment nous pourrions refuser cette offre. J'espère que vous partagez mon point de vue. Nous aurons l'occasion d'en parler lors d'une assemblée publique sur le sujet.

Le maire,



Denis Marion

## **7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**

### **7.1 Suivi des différents comités**

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

Rés : 2017-09-128 **7.2 Démission de l'agente de développement en loisir** (c.c. 17.4.6)

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre de démission de Marie-Soleil Gaudreau, l'agente de développement en loisir.

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'agente de développement en loisir, Marie-Soleil Gaudreau;

DE LUI FAIRE parvenir une lettre de remerciement pour ses années de services.

Adopté à l'unanimité

Rés : 2017-09-129 **7.3 Représentant municipal au comité de sélection pour le remplacement de l'agente de développement en loisir** (c.c. 17.4.6)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion, maire, et Nicole Guilbert, substitut, en tant que représentants municipaux au comité de sélection pour l'embauche de l'agent(e) de développement en loisir.

Adopté à l'unanimité

Rés : 2017-09-130 **7.4 Autorisation de signature - bibliothèque** (c.c. 17.8.1)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER Suzanne Lalande, responsable de la bibliothèque, Karine Lussier, directrice générale de la Municipalité de Saint-Aimé, et France St-Pierre, directrice générale de la Municipalité du Village de Massueville, à signer les chèques de la bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville.

Adopté à l'unanimité

## **8. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**

### **8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - juillet et août 2017** (c. c. 16.2.6)

Le rapport du mois de juillet et août 2017 sera déposé à une séance ultérieure.

9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE  
D'ÉPURATION

9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration  
des eaux usées - août 2017 (c. c. | 3.2.2/01)

Le rapport du mois d'août 2017 est déposé au Conseil.

9.2 Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 (c.c. | 4.2.2/04)

Le rapport annuel 2016 de la gestion de l'eau potable est déposé au Conseil.

Rés. 2017-09-131 9.3 Autorisation de signature du protocole d'entente du Fonds pour l'eau potable  
et le traitement des eaux usées (FEPTEU)(c. c. | 1.2.5)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER Denis Marion, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Massueville, le protocole d'entente établissant les modalités relatives à l'octroi par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées.

Adopté à l'unanimité

10. ADMINISTRATION

Rés. 2017-09-132 10.1 Présentation des comptes à payer du mois d'août 2017  
(c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 31 août 2017.

Après examen,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 31 août 2017.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de 21 278.39 \$

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 5 septembre 2017**

3424

France Saint-Pierre  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

<u>NO CHÈQUE</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>MONTANT</u>
C1700194	Association des directeurs municipaux (inscription form. élections) .....	174.76
C1700195	Clinique de l'auto Yamaska (courroies pour tracteur à gazon).....	131.59
C1700196	Fabrique de St-Aimé et Massueville (loyer septembre 2017).....	270.00
C1700197	Loisirs St-Aimé et Massueville (aide financière 2017-2 <sup>e</sup> partie).....	5 000.00
C1700198	M.R.C. de Pierre-De Saurel (quote-part déchets août 2017).....	2 357.41
C1700199	R.A.R.C. (consommation d'eau juillet 2017) .....	3 063.18
C1700200	Groupe Environex inc. (analyses mensuelles - juillet 2017) .....	286.98
C1700201	Quincaillerie Yamaska inc. (raccord, gants, cadenas, clés, serre).....	88.59
C1700202	Laurentide Re/Sources inc. (dernière cueillette RDD).....	180.80
C1700203	ADT Canada inc. (surveillance alarme de sept. à décembre 2017).....	58.46
C1700204	Produits chimiques CCC ltée (20 kg d'alun) .....	1 897.09
C1700205	Manon Paulhus (ménage bureau et portique au 28 juillet 2017).....	183.96
C1700206	Marquage traçage Québec inc. (traçage de lignes simples).....	368.59
C1700207	Fournitures de bureau Denis (cartouche d'encre, ruban P-Touch).....	412.06
C1700208	Groupe Environex inc. (analyses mensuelles-août 2017).....	573.73
C1700209	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion et tracteur).....	335.05
C1700210	Garage J.F. Tétreault (remplacement connecteur trailer et courroie tondeuse) .....	67.10
C1700211	Buropro Citation (lecture copieur au 24 août 2017) .....	136.55
L1700113	Hydro-Québec (rue Durocher- 8 août 2017) .....	38.02
L1700114	Hydro-Québec (rue Varennes - 8 août 2017).....	227.61
L1700115	Hydro-Québec (rue Varennes - 8 août 2017).....	209.40
L1700116	Télébec (téléphone usine - 10 août 2017).....	93.07
L1700117	Télébec (téléphone bureau - 10 août 2017).....	222.10
L1700118	Télus (cellulaires du 18 août au 17 septembre 2017) .....	290.09
L1700119	Ministre du Revenu du Québec (remises août 2017).....	3 373.47
L1700120	Receveur général du Canada (remises août 2017).....	1 238.73
<b>Total :</b> .....		<b>21 278.39\$</b>

Adopté à l'unanimité.

Rés. 2017-09-133

**10.2 Demande au MAMOT d'un délai supplémentaire pour le Programme Réfection et construction des infrastructures municipales, volet 5.1 - dossier de la conversion de l'église** (c.c. | 11.8.2/03)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville entend répondre positivement aux conditions posées par le MAMOT dans sa lettre du 5 décembre 2016 dans le cadre du Programme de réfection et construction des infrastructures municipales, volet 5.1, pour le projet de la conversion de l'église;

CONSIDÉRANT QUE l'automne 2017 est une période d'élections municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville a plusieurs partenaires dans ce dossier, dont la Municipalité de Saint-Aimé, la Fabrique de Saint-Aimé et le Comité sur l'avenir de l'église;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles données sur l'état du bâtiment ont été rendues disponibles après le dépôt de la demande en septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut prendre le temps de bien évaluer et préparer ce projet avec ses partenaires, pour qu'il réponde bien aux besoins de la communauté;

CONSIDÉRANT l'importance d'obtenir l'appui des citoyens dans ce projet;

EN CONCLUSION,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE DEMANDER au MAMOT un délai supplémentaire, soit jusqu'au 31 mai 2018, pour répondre à toutes les exigences stipulées dans sa lettre du 5 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-09-134 **10.3 Formation de perfectionnement offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) sur les Élections 2017** (c.c. 110.1/01)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à suivre la formation de perfectionnement sur les élections municipales 2017 au coût de 152. \$ plus les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, le montant est disponible au poste budgétaire « *Frais de déplacement et formation* » (02-130-00-310-00).

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-09-135 **10.4 Soutien financier pour la campagne Solidarité Ristigouche** (c.c. 1.1.2.1/09)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est fait l'objet d'une poursuite abusive par la pétrolière Gastem à la suite de l'adoption par cette municipalité d'un règlement en 2013 visant à protéger les seules sources d'eau potable des citoyens en l'absence d'une réglementation provinciale à l'époque;

CONSIDÉRANT QUE la pétrolière Gastem réclame à cette municipalité une somme de 1.5 million de dollars en dommages et intérêts pour une petite paroisse de 157 habitants en Gaspésie;

CONSIDÉRANT LA réception d'une demande de la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est afin d'obtenir un soutien financier pour assumer les frais de défense du procès Gastem contre Ristigouche, qui se tiendra du 5 au 18 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité du Village de Massueville apporte son soutien financier à la municipalité de canton de Ristigouche Partie-Sud-Est en lui octroyant une somme de 100 \$ afin de l'appuyer dans cette poursuite contre la pétrolière Gastem.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-09-136 **10.5 Renouvellement du service de contrôle animalier** (c.c. 1.2.5)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE RENOUVELER le service de contrôle animalier avec la Société protectrice des animaux de Drummond, pour une durée de 3 ans, au tarif identique de 2015 soit 2.35 \$ par habitant, et que la SPAD conserve les revenus découlant de la vente de permis.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-09-137 **10.6 Demande d'appui au projet de réduction des contaminants toxiques dans la Yamaska** (c.c. 1.2.1/09)

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

**12. Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

**13. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

**14. Questions diverses**

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Rés.2017-09-138 **15. Clôture de la séance**

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h15.

Adopté à l'unanimité.

---

Denis Marion  
Maire

---

France Saint-Pierre  
Directrice générale et secrétaire-trésorière